



Vote du Projet de loi Justice : Un "immense gâchis"

L'Assemblée nationale vient de voter le 18 février 2019 le projet de loi "ordinaire" de la réforme de la justice. Le vote sur le "volet organique" de la réforme a été voté ce mercredi.

Ce vote fait l'impasse sur l'opposition de l'ensemble des professions judiciaires, du Sénat, du Défenseur des droits et sur la demande de dizaines de milliers de citoyens pour inclure la justice dans le débat national.

Tous les professionnels du droit unis, le Conseil National des Barreaux, la Conférence des Bâtonniers, l'Ordre des Avocats de Paris, les magistrats, les greffiers, les syndicats se sont mobilisés depuis janvier 2018 pour modifier ce texte et convaincre le gouvernement qu'il faisait fausse route. Malgré quelques ajustements obtenus de haute lutte, le compte n'y est pas.

Ce texte est un immense gâchis, l'occasion manquée d'une grande réforme attendue par tous, qui éloigne encore un peu plus les citoyens de leur justice.

Le Conseil national des barreaux a entrepris une démarche commune avec les magistrats et les fonctionnaires de justice pour obtenir des parlementaires, une saisine du Conseil constitutionnel.

* Suite de l'article paru dans les Allobroges du 14/02/2019

Anne-Marie GOUX